

Le fief de Froidebise dépendant à l'origine des seigneurs de Sept Forges et notamment de la Famille LE COURT.

Un des membres de cette famille, Charles fut prieur de l'Abbaye de LONLAY L'ABBAYE et, après l'incendie de 1574, dirigea les travaux de restauration du monastère.

Sa pierre tombale est visible dans le dallage de l'église, face à l'autel du mariage de la Vierge.

Le domaine de FREDEBISE pouvait en limite de LONLAY L'ABBAYE, Ger et Beauchêne, avoir une étendue de 56 hectares de terres et de 90 hectares de bois.

En 1706, plusieurs mesures - terme ancien pour désigner une maison avec des terres - en dépendaient et étaient occupées et tenues par des paysans à charge de rentes, de droits sur les ventes et de corvées :

- La Roche Launay avec pour tenants notamment Pierre LAUNAY, François BOUVET, sieur des Bordeaux, Jacques HEUZE.

- La Roche Louvel avec 19 tenants dont Pierre BOUVET pour aîné, en fait le responsable du paiement des rentes et de l'exécution des corvées.

- Launay Laysé avec des tenants au nombre de 11 et Pierre BIDARD pour aîné.

La Chesnaye aux loges au nombre de 7 avec Pierre Brionne pour aîné.

- La Chauvinière au nombre de 7 avec Jacques GIGAN aîné.

- La Bizetièrre au nombre de 3 avec Michel CHANSSEREL pour aîné. Plusieurs BIZET sont nommés parmi les tenants, Jean, Noël, René (Charpentier) et Pierre.

- La Brictière avec 9 tenants et Jean BISET aîné.

- La Provostière aux Roulins avec 10 tenants et Marie GRANDIN, veuve de Pierre CALENDO pour aînée

- La Breillièrre Richommet avec 6 tenants et René GROSSE comme aîné.

- La Breslièrre Roulin avec 7 tenants et Patrice ROULIN comme aîné, lesquels en 1705 avaient 3 mois pour s'acquitter des rentes et amendes dues au seigneur. Faute d'exécution la mesure retournait réunie au fief de Fredebise.

- Le Nèzement avec 31 tenants et René Dromer comme aîné, lequel céda son héritage à Jean et Louis BRIONNE.

- La Crestinièrre avec 14 tenants et Estienne JOBARD comme aîné.

- Le Champ Rouge à Jean et Georges CHEDEVILLE.

- Le Haut Faulx avec 13 tenants et Jean et Georges CHEDEVILLE comme aînés.

- La Bourbissière avec 22 tenants et Pierre CAILLEBOTTE comme aîné.

- La Bouesnièrre avec 12 tenants et Julien THOMAS comme aîné.

LEPELTIER, un des tenants de la Bouesnièrre avait vendu pour 55 livres de bois à un nommé ROBBER de Ger et obtenu cent sous de vin pour

sa femme. Il fut condamné à payer au seigneur un droit de vente sur le prix mais encore sur les cent sous !

- La Fieffe aux Jamants avec 6 tenants et André JAMAUT comme aîné.

- La Colardièrre avec 7 tenants et Mathurin DEGRENNE, aîné.

- Lisle de la Rivière avec comme tenant, Philippe MASSERON, sieur des Barres

Ces mesures - terres et habitations - étaient données en fief aux tenants moyennant une redevance annuelle et des journées de travail - foin notamment - et de garde dans les forêts.

Elles constituaient à l'époque la base de la propriété des paysans, propriété héréditaire dont était responsable l'aîné de la famille (subsistance du droit d'aînesse)

L'exploitation des terres réparties entre les nombreux tenants donnait une surface bien limitée à chacun d'eux, de 3 à 6 journées ce qui permettait néanmoins de vivre à l'époque mais bien pauvrement cependant. En cas de manquement à ses obligations de rente et de travail, le tenant pouvait se voir confisquer ses terres provisoirement ou définitivement.

Le paiement de toutes ces rentes et redevances était devenu très impopulaire à la veille de la Révolution.

La désignation de ces mesures a donné leur nom à plusieurs hameaux actuels, lesquels constituaient, à l'époque le quartier de Fredebise.

La paroisse de LONLAY L'ABBAYE était en effet divisée en quartier : Fredebise - Le Grand Etang (Le Rochelet) - Beaudouet - Les Bordeaux - Le Bourg.

Le quartier de Fredebise pouvait se rendre à la messe à la Chapelle du château dédiée à St Jean Baptiste. Une châtelaine avait à l'intérieur sa pierre tombale datant du XVII^{ème} siècle et a été longtemps désignée sous le nom de Ste Bresolle, invoquée pour les enfants atteints du mal de carreau.

Du château de Fredebise - ainsi nommé par son exposition au Nord - ne subsistent que des douves qui en assuraient la protection alors.

Le logis actuel a été construit dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle et achevé en 1734. Le domaine de Fredebise tenait une place importante dans la paroisse. Son histoire permet d'avoir une approche de ce qu'était à l'époque la condition paysanne, sa petite propriété et aussi ses servitudes.

Elle permet aussi d'évoquer des noms de famille qu'on retrouve aujourd'hui.

A suivre...

Claude TOUTAIN